

Saint-Chrysostome, 10 juin 2024

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal en ce qui a trait à la transmission de l'information et à la transparence relativement aux états financiers, je vous présente aujourd'hui les faits saillants du rapport financier 2023 déposé lors de l'assemblée du 13 mai dernier.

Les états financiers au 31 décembre 2023 indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de **4 353 517 \$** alors que les dépenses de fonctionnement ont totalisé **3 363 598 \$**. En considérant les revenus, les charges, ainsi que les différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.) pour un montant de **332 023 \$**, nos états financiers indiquent que la municipalité a réalisé un excédent de **657 896 \$**.

Encore cette année, ce sont les droits de mutation qui représentent une large part de l'excédent ainsi que de nouvelles constructions qui ont générées des revenus de taxes supplémentaire. Des économies ont aussi été constatées dans certains départements, telles que les frais de déplacement et représentation, congrès ou formation, ainsi que le report de certains gros projets dont les coûts étaient trop élevés pour être réalisés dans le contexte économique que nous connaissons.

Vous pouvez consulter le rapport financier complet au secrétariat de l'hôtel de ville durant les heures normales d'ouverture. De même, le résumé se retrouve sur notre site web : [www.mun-sc.ca](http://www.mun-sc.ca) sous l'onglet *Finances*.

#### Avis de l'auditeur externe

Le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023 ont été préparés par Madame Sophie Lefort, CPA auditrice CGA de la firme LLG CPA Inc. Voici l'avis de l'auditrice :

*« À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Chrysostome au 31 décembre 2023, ainsi que les résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadienne pour le secteur public. »*

## **RÉALISATIONS – INVESTISSEMENTS 2023**

L'année 2023 a occasionné des travaux de toutes sortes. Un total de **1 133 486\$** ont été engagés en investissements, dont par exemple :

Au niveau de l'**ADMINISTRATION** :

- Nous avons procédé à la modernisation de notre parc informatique. Une filière anti-feu a aussi été achetée afin de conserver nos archives.

Au niveau de la **SÉCURITÉ PUBLIQUE** :

- Nous avons fait l'achat des équipements suivants : un système d'extension RAM pour la désincarcération, un testeur à boyau, quatre cylindres pour appareils respiratoires. Des rénovations ont aussi été réalisées à l'intérieur de la caserne, comme, des cellules photoélectriques sur les portes de garage de la caserne, des rénovations au niveau du plancher, des armoires de cuisine et de la salle de bain.

Au niveau des **TRANSPORTS** :

- Des améliorations ont été effectuées au garage Saint-Alexis pour l'espace de travail. Du resurfaçage a été fait sur le rang Du Moulin (Phase II) ainsi qu'une partie du rang Ruisseau Norton Nord pour un total de 3.3 km. Des ponceaux sur le rang Rivière Noire Nord ainsi que sur le rang Saint-Michel ont été changés.

Au niveau de l'**HYGIÈNE DU MILIEU**:

- Des travaux ont été exécutés pour finaliser les travaux d'infrastructures d'aqueduc et d'égout (Phase V). Un système de télémétrie a été installé à la station de pompage rue Saint-Léon, ainsi que des travaux de mise à niveau ont été fait à l'usine d'épuration.

Au niveau des **LOISIRS ET CULTURE**:

- Nous avons installé 3 thermopompes avec bouilloire électrique pour remplacer le système de chauffage à l'huile de la salle communautaire. Un sentier pédestre fut aménagé dans le petit parc près de la garderie pour se rendre au parc Cécile-Rochefort en sécurité. Et un abri des joueurs pour la surface du Dek Hockey a été construit en décembre dernier.

De même, d'autres réalisations qui touchent plusieurs secteurs d'activités, dont :

- Faire le nettoyage de fossé et remplacement de ponceaux Phase II rang Du Moulin ;
- La numérisation des dossiers de citoyens (matricule) ;
- La refonte de notre plan d'urbanisme ainsi que ses règlements.

### ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2023, la dette à long terme de la municipalité était de **2 517 800 \$**, dont la charge est répartie comme suit :

➤ Contribuables desservis – eau potable et égouts :	<b>1 158 548 \$</b>
➤ Excédent affecté au remboursement de la DLT	<b>18 023 \$</b>
➤ Gouvernement du Québec – subvention :	<b>941 229 \$</b>
➤ À l'ensemble des contribuables :	<b>400 000 \$</b>

### AVOIR DES CONTRIBUABLES

Au 31 décembre 2023, les avoir des contribuables se chiffrait à **17 292 989 \$**, ainsi réparti :

➤ Excédent de fonctionnement non affecté de :	<b>1 587 632 \$</b>
➤ Excédent de fonctionnement affecté:	<b>177 410 \$</b>
➤ Réserve financières et fonds réservés :	<b>896 229 \$</b>
➤ Financement des investissements en cours :	<b>0 \$</b>
➤ Investissement net dans les immobilisations et autres actifs :	<b>14 631 718 \$</b>

### TRAITEMENT DES ÉLUS

La *Loi sur le traitement des élus municipaux* prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention sur la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité et de la MRC pour le maire. Ainsi, pour l'année 2023, la rémunération annuelle et l'allocation de dépenses pour les membres du conseil se détaillaient comme suit :

- Le maire recevait une rémunération annuelle de **14 678 \$**, en plus d'une allocation de dépenses de **7 339 \$**. Comme élu à la MRC le Haut St-Laurent, il a reçu une rémunération annuelle de **5 905 \$** et une allocation de dépenses de **2 953 \$**.
- La rémunération annuelle des conseillers était fixée à **4 888 \$**, en plus d'une allocation de dépenses de **2 444 \$**.

### EN CONCLUSION

La municipalité de Saint-Chrysostome bénéficie d'une bonne situation financière due à un suivi rigoureux des dépenses faces aux revenus. Nous demeurons cependant vigilants à l'égard de la situation économique actuelle. Un merci spécial à tous les bénévoles actifs dans notre communauté. Je termine en remerciant les élus municipaux pour leur précieuse collaboration.



Steve Laberge, maire


**Municipalité de Saint-Chrysostome**
**RAPPORT FINANCIER 2023**

<b>REVENUS</b>	<b>BUDGET</b>	<b>RÉEL</b>
<b>Fonctionnement</b>		
Taxes foncières	2 633 538 \$	2 697 518 \$
Taxes services municipaux	739 173 \$	698 058 \$
Compensations tenant lieu de taxes	38 400 \$	29 774 \$
Transfert	465 804 \$	513 480 \$
Services rendus	96 200 \$	131 620 \$
Imposition de droits	75 470 \$	163 654 \$
Amendes et pénalités	2 500 \$	2 431 \$
Revenus d'intérêts, autres	42 006 \$	116 983 \$
<b>TOTAL des Revenus</b>	<b>4 093 090 \$</b>	<b>4 353 517 \$</b>
<b>CHARGES</b>		
<b>Fonctionnement</b>		
Administration générale	757 583 \$	703 301 \$
Sécurité publique (Police, Incendie, Sécurité)	548 923 \$	569 837 \$
Transports (Voirie, neige, trans. collectif)	930 414 \$	898 038 \$
Hygiène du milieu (Aqueduc, Eaux usées)	260 146 \$	201 397 \$
Ordures, recyclage, Prot. Environnement	500 964 \$	397 694 \$
Santé et bien-être	6 800 \$	6 433 \$
Aménagement, urbanisme et zonage	145 997 \$	136 913 \$
Loisirs et culture	429 176 \$	359 154 \$
Frais de financement	87 053 \$	90 830 \$
<b>TOTAL des Charges</b>	<b>3 667 056 \$</b>	<b>3 363 598 \$</b>
<b>CONCILIATION À DE FINS FISCALES</b>		
Remb. Dette à long terme	(83 934) \$	(55 691) \$
Gain/perte sur cession	- \$	- \$
<b>AFFECTATIONS</b>		
Sommes affectées à l'investissement	(298 300) \$	(176 530) \$
Sommes affectées aux réserves financière	(50 800) \$	(103 521) \$
Excédents affectés au fonctionnement	7 000 \$	3 719 \$
	(342 100) \$	(276 332) \$
<b>SURPLUS/ (DÉFICIT)</b>	<b>0 \$</b>	<b>657 896 \$</b>